

*Eric Lejoindre*Maire du 18^e arrondissementMadame Olivia POLSKI
Adjointe à la Maire de Paris
Chargée du Commerce, de l'Artisanat et
des Professions Libérales et
Indépendantes
9 Place de l'Hôtel de Ville
75004 PARISVos réf : OP/FA/ND/SL-361
N/Ref: CAB//DV/MGMadame la Maire, *chère Olivia,*

J'ai pris connaissance avec attention de votre courrier dans lequel vous sollicitez mon avis sur les possibles évolutions des protections existantes dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme, en lien avec les propositions émanant de l'étude statistique menée par l'APUR.

S'agissant de la protection commerciale simple, je souhaite que les axes suivants bénéficient de cette disposition :

- rue Joseph de Maistre entre la rue Championnet et la place Jacques Froment,
- rue Lamarck entre la Place Jacques Froment et la rue Damrémont,
- rue Tholoze,
- rue Burcq,
- rue Durantin,
- rue de la Vieuville,
- boulevard Ney entre la rue C. Flammarion et la rue F. Labori, secteur ayant bénéficié des financements de l'ANRU pour la rénovation des devantures et de la mise en place de la Charte Commerce,
- rue Mont-Cenis entre la rue Custine et la Place Jules Joffrin,
- rue Letort entre la rue Championnet et la rue A. messager,
- rue Versigny,
- rue des Poissonniers entre la rue Ordener et la rue Championnet, secteur ayant fait l'objet d'une réhabilitation importante et d'opérations d'aménagements (futur site de la Louve notamment)
- boulevard Ney entre la rue Charles Hermite et porte d'Aubervilliers, secteur sensible du quartier politique de la Ville La Chapelle,
- rue de la Martinique et rue de la Guadeloupe, abords du marché ayant fait l'objet d'une importante rénovation il y a 3 ans
- esplanade Nathalie Sarraute afin de préserver les commerces de la Halle Pajol, la SEMAEST cherchant à vendre les lots aux actuels locataires

.../...

S'agissant de la protection artisanat, je vous sou mets les propositions suivantes :

- rue des Abbesses entre la rue Lepic et la rue des Martyrs, engagement de campagne figurant à mon programme. L'artisanat est historiquement présent dans ce quartier même si leur nombre a fortement diminué ces dernières années.
- rue Caulaincourt entre la rue Joseph de Maistre et la rue du Mont-Cenis

Je suis en accord avec les propositions émises de protection simple pour la rue Dancourt et la rue des Trois Frères entre la Place C. Dullin et la rue Drévert.

Néanmoins, les propositions de protection simple pour la rue Poulet et la rue Poissonniers entre le Boulevard Barbès et la rue Marcadet ne semblent pas justifiées eu égard au tissu commercial.

S'agissant des protections simples existantes, je souhaite leur reconduction à l'exception du Boulevard Barbès entre la rue Ordener et la rue Doudeauville. Cette portion du Boulevard Barbès est en proie à d'importantes nuisances liées à des commerces de téléphonie et des épiceries. Dans ce contexte, l'éventuelle mutation de ces commerces en logements, bureaux ou centre médicaux ne serait pas dommageable pour ce quartier.

Les protections artisanat existantes me semblent quant à elles tout à fait pertinentes.

Mon cabinet se tient naturellement à votre disposition pour échanger davantage sur ces différents axes de proposition.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Bien amicalement,

Eric L
